

La France doit reprendre la main à Bruxelles !

par Henri de Benoist, président de l'AGPB

■ Au Congrès de la FOP, le 16 mai, le porte-parole du nouveau ministre de l'Agriculture a donc laissé entrevoir une prochaine décision de suspension de la modulation. Représentée dans la délégation de la FNSEA qui a rencontré M. Gaymard quelques jours plus tôt, l'AGPB a bien sûr rappelé au ministre quelle était l'attente des producteurs de céréales et d'oléoprotéagineux en la matière. Mais, attelle fait valoir, il est urgent également que les Pouvoirs publics français agissent avec la plus extrême vigueur à Bruxelles en faveur d'une remontée du prix de marché des productions céréalières.

Pour échapper à l'inconcevable - prix payé au producteur à 80 e/tonne (50 F/quintal) - il faut en effet forcer la Commission européenne à bloquer au plus tôt les importations de blés d'Ukraine et de Russie à prix de dumping. Si nos prix s'annoncent si bas, c'est



qu'en effet, même avec des perspectives de moissons moins élevées qu'en 2001, ces pays seront à nouveau en mesure de beaucoup exporter en 2002/2003. Leurs niveaux de stocks le leur permettent. Or, tout en se déclarant préoccupée par la situation, la Commis-

sion européenne trouve toujours de nouveaux prétextes pour ne rien faire. Dans un premier temps, elle a expliqué qu'il n'existait pas de vraies cotations Mer Noire à partir desquelles elle pourrait ajuster ses droits de douane. Puis, obligée de reconnaître l'existence de cotations Odessa tout à fait sérieuses, elle a objecté que ces cotations seraient forcément manipulées si elle, Commission, décidait de s'y référer. Elle a également objecté, tout à fait faussement, qu'il lui fallait pour ce faire consulter les autres membres intéressés de l'OMC. Enfin, dernier argument en cours à Bruxelles, la seule solution valable pour l'Europe serait de négocier des quotas d'importation à droits réduits avec les pays qui lui vendent des céréales, les droits étant fixés à un niveau dissuasif pour les quantités hors quota... Comme si les dits pays étaient susceptibles de souscrire à pareille proposition en quelques se-

maines, en se contentant, qui plus est, de contingents modestes !

Face à tout cela, un seul mot d'ordre. Halte au cynisme, halte au sabotage ! Que l'Europe applique les accords de l'OMC signés à Marrakech en 1994, qui lui permettent d'empêcher l'importation de céréales sur son territoire à moins de 155% du prix d'intervention !

La France doit provoquer le coup d'éclat qu'il faut à Bruxelles. Elle doit y faire comprendre qu'à nouveau elle s'intéresse aux débouchés de ses céréales. Elle doit y montrer que le temps est passé où elle dénigrerait ses productions de masse, comme elle le fit ces dernières années, laissant alors filer complètement ses intérêts dans ce secteur.

Au-delà des urgences à traiter dans le court terme, ce message là vaut également bien sûr pour le réexamen à mi parcours d'Agenda 2000 et pour les négociations à l'OMC.

Au moment où les Etats-Unis décident de gonfler les aides à leurs producteurs pour mieux attaquer les marchés, l'U.E. peut-elle se contenter de protester et, comme si de rien n'était, envisager de reconvertir ses soutiens à la production en aides au développement rural ?

Quelle épidémie de schizophrénie frappe les instances communautaires ? Une telle réorientation de la PAC ne peut se concevoir que si, au préalable, les mesures de politique agricole américaine qui faussent les marchés sont condamnées et, en conséquence, démantelées. Comment ne pas voir qu'il s'agit d'une condition absolue ? que l'U.E. n'a d'autre alternative que consacrer un maximum d'énergie à obtenir ce démantèlement ou nous donner les mêmes armes que celles de nos concurrents américains ?

La France doit au plus vite reprendre la main à Bruxelles !